

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Cécile FALIÈS, Pauline GUINARD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 6 heures

Liste des ouvrages autorisés : aucun

Sujet : Le froid, une ressource pour les territoires ?

221 candidats ont présenté l'épreuve de géographie en option à l'écrit et 213 copies ont été rendues. Les notes attribuées s'étalent de 1 (3 copies) à 20 (4 copies) et 102 copies sont supérieures à la moyenne de 9,9. 40 copies reçoivent une note égale ou supérieure à 14.

Le niveau d'ensemble des copies a encore progressé. L'effort de concision accompli par de nombreux candidats - et apprécié par le jury - n'a en rien altéré la qualité des devoirs, bien au contraire.

La première difficulté consistait à définir correctement chacun de ces termes du libellé, en eux-mêmes mais aussi et surtout en relation les uns avec les autres. Le jury a fortement valorisé l'effort de problématisation et se réjouit du fait que, dans l'ensemble, les problématiques aient été plus poussées et plus claires que les années précédentes, avec en particulier moins de questionnements factices. En revanche, dès que les notions étaient peu ou pas définies, les problématiques étaient faibles, se contentant le plus souvent de répéter ou de reformuler le sujet.

Le choix du programme a été guidé par plusieurs objectifs : familiariser les candidats avec les approches géographiques contemporaines tout en leur faisant acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de la discipline ; sensibiliser les candidats à des enjeux géographiques contemporains ; évaluer leur capacité à aborder une thématique peu traitée comme telle dans les manuels scolaires. Les exemples utilisés pouvaient donc être nombreux et divers en raison des vastes portions du globe concernées par « le froid ». A ce titre, le jury a particulièrement valorisé les copies qui prenaient soin d'insister sur la polysémie des termes *froid*, *territoire* et *ressource* tout en veillant à l'illustrer. Il était ainsi judicieux de définir le territoire à travers plusieurs de ses dimensions : culturelle, géopolitique, aménagement, etc. De même, le terme de ressource ne devait pas être confondu avec celui d'atout, ne serait-ce que parce qu'il met en jeu un aspect temporel et potentiel qu'on ne pouvait éluder. Cette question des ressources ne pouvait d'ailleurs être réduite à celle des ressources énergétiques ou abordée du seul point de vue économique. La ressource n'est en effet pas simplement un bien matériel dont dispose les sociétés. Elle constitue un potentiel de développement pour l'avenir. Elle est relative à un besoin et un usage, à un moment donné, sur un territoire donné et pour une société donnée. On pouvait ainsi étudier la question de la construction sociale, individuelle ou collective, de la ressource. Parler de mise en valeur ou d'exploitation impliquait de réfléchir aux capacités techniques de cette mise en valeur, aux coûts financiers, sociaux, écologiques mais aussi à la dimension géopolitique, etc. On pouvait par exemple, comme l'on fait certains devoirs, proposer une réflexion sur les

rapports de forces entre groupes qui peuvent se cristalliser autour de la maîtrise du froid et entraîner des conflits. D'autres candidats ont choisi de problématiser leur démonstration autour de la question d'une ressource endogène qui bénéficierait davantage à d'autres territoires dès lors qu'elle est mise en valeur.

Les meilleures copies se sont efforcées d'articuler les trois termes du sujet en mettant en œuvre une démarche multi-scalaire, qu'il s'agît d'espace ou de temps. Il était par exemple important de prendre en compte les temporalités des territoires, des sociétés, des acteurs. Ainsi un excellent croquis illustre la dé-périphérisation de la Sibérie dans le temps par rapport au territoire russe alors même que l'enjeu de la ressource énergétique y devient de plus en plus crucial. D'autres candidats ont choisi d'articuler leur démonstration sur l'idée que le froid était paradoxalement à la fois moteur de l'intégration et facteur de déstabilisation des territoires à plusieurs échelles spatiales.

Comme tous les ans, le jury a sanctionné les copies qui se contentaient de réciter leur cours ou qui faisaient référence à des notions, sans les maîtriser, c'est-à-dire sans être capable de les définir, de les contextualiser, de les illustrer et de les rattacher au sujet et à la démonstration. Ainsi, parler de mondialisation ou de réchauffement climatique de façon désincarnée était contre-productif et ce, même si ces processus mettent en jeu des échelles macro qu'il convenait de prendre en compte pour aborder certains aspects du sujet. Par exemple, se demander si le froid, dans un contexte de réchauffement climatique, est en train de devenir une ressource rare, non-renouvelable, et donc particulièrement stratégique pour certains territoires, était fort à propos. De même, certains devoirs ont centré leur argumentation sur l'idée que le froid pouvait s'envisager comme une ressource disputée qui reconfigure les centralités et l'intégration à la mondialisation.

Le jury a aussi fortement pénalisé les jugements de valeur, les oppositions schématiques (entre Occidentaux et autochtones par exemple), l'absence de distance critique.

On a recensé moins de copies avec plan apparent, ce qui a permis de lire, de fait, des copies mieux construites et mieux structurées, qui soignaient les transitions entre les parties et sous-parties. Comme chaque année, aucun plan n'était attendu ou sanctionné *a priori*. Parmi les meilleures copies, on trouve par exemple des plans partant du paradoxe apparent de voir le froid comme ressource alors même qu'il est souvent considéré comme une contrainte. La prise en compte des temporalités des territoires permettait de montrer que des enjeux spécifiques aux mondes du froid et des aménagements remettaient en question ce déterminisme apparent, le froid venant même à être considéré comme une ressource en tant que telle. Cette partie mettait en avant le caractère relatif et socialement construit de la ressource. Enfin, des critères comme le type de ressources à mettre en valeur, les États concernés ou les densités de population permettaient de proposer des typologies.

Étant donné le niveau de réflexion des meilleures copies, les candidats qui se contentaient de faire de la récitation, qui étaient hors-sujet ou qui ne comprenaient pas de croquis ont été fortement sanctionnés, d'autant plus qu'en ce qui concerne le dernier point, la nécessité des productions graphiques était mentionnée expressément dans le libellé. Le jury a relevé une amélioration globale de la production graphique (malgré les difficultés liées cette année à la projection des fonds de cartes), notamment lorsque le candidat s'est

attaché à la rendre lisible et à la problématiser par son titre et sa légende. Ainsi un croquis de la station chilienne de Portillo a été valorisé moins pour son originalité (il proposait un exemple choisi dans l'hémisphère sud moins traité que l'hémisphère nord) que parce qu'il était parfaitement relié à la partie qu'il illustre sur les relations créées tardivement par les acteurs locaux et nationaux entre un territoire spécifique et la ressource froid. Ce croquis était par ailleurs intégré au corps du texte, effet qui permet de rendre la lecture des productions graphiques, plus cohérente avec la démonstration d'ensemble. Toutefois, l'intégration au corps du texte ne doit pas se faire aux dépens de la qualité des croquis, ni en particulier conduire à réduire leur taille. Si les croquis sont présentés à part, des indications précises doivent permettre au jury de s'y référer rapidement (titre, numéro de page, numéro de la figure citée). Les références à la carte de synthèse, lorsqu'elle est présente, doivent être explicites dans le texte. De même, toute la légende doit figurer sur une seule page et doit être lisible en même temps que le schéma, le croquis ou la carte de synthèse. Quant au soin et à la propreté à apporter à la réalisation de ces productions graphiques, ils sont essentiels. Cette année, de trop nombreux croquis ne comportaient pas d'échelle. Nous avons conscience de la difficulté de porter une échelle précise sur les copies mais l'indication au moins d'un ordre de grandeur est indispensable pour montrer l'ancrage et l'ampleur du phénomène que l'on représente. Les schémas proposés étaient, pour leur part, bien trop souvent plaqués et mal reliés au propos du candidat (à l'instar du schéma du pergélisol présent dans de nombreuses copies).

En matière de références et d'usage de noms propres, à une exception près (qui parvient à survoler A. Demangeon, W. Christaller, P. Gourou et B. Collignon en une page), on y a recouru aux références bibliographiques plus à propos cette année que les années précédentes, qu'il s'agisse de citer des géographes (J. Malaurie, M. Tabeaud, L. Laslaz) ou d'autres spécialistes (L.-E. Hamelin). Cela témoigne de la grande qualité d'ensemble de la préparation qui propose aux candidats de s'appuyer sur des textes-clés de la production scientifique passée ou contemporaine.

En revanche – et le jury regrette d'avoir à faire ce commentaire cette année –, l'orthographe et la syntaxe de trop nombreuses copies ont été jugées inacceptables et ont été sanctionnées. De la même façon, le jury a déploré l'usage fréquent d'abréviations non déclinées ou inappropriées (USA par exemple ; « années 60 » à la place de 1960). Les citations en langue étrangère sont bien évidemment possibles à condition d'être traduites. De manière générale, le jury invite vivement les candidats à se relire attentivement de façon à éviter les fautes d'inattention, les mots manquants, les mots mal coupés, les erreurs en termes de numérotation de page, etc.

Les prescriptions faites dans le rapport du concours 2012 et 2013 restent évidemment valables.

Nous souhaitons pour conclure saluer la qualité de la préparation dispensée par nos collègues de CPGE et par le sérieux des candidats qui ont souvent su rédiger des copies de haute tenue. Nous espérons que la lecture des différents rapports permettra aux préparateurs et aux candidats de continuer à améliorer le niveau général des compositions.

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Cécile FALIÈS, Pauline GUINARD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 à 20 minutes d'exposé et 10 à 15 minutes de questions

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée de deux à trois documents d'appoint (photographie, document iconographique, texte, document cartographique, tableau statistique) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

Le jury a entendu 11 exposés, qui reçoivent des notes allant de 6 à 20.

Tous les candidats ont répondu à l'exercice en commentant la carte proposée à partir du sujet donné, tout en s'appuyant sur les documents annexes. Ces derniers pourraient néanmoins encore être plus précisément analysés de façon à nourrir – et non pas seulement à illustrer – les propos des candidats.

Ont été valorisées les prestations des candidats capables de développer, pendant l'exposé comme lors de la reprise, un raisonnement géographique, fondé sur un vocabulaire approprié, sur un sens de la mise en contexte de la carte traitée.

L'appréciation des exposés s'est appuyée sur trois critères principaux :

- la capacité du candidat à traiter le sujet proposé à partir de la carte, ce qui supposait en particulier d'être capable de définir les termes du sujet et de délimiter l'espace à traiter à partir de l'énoncé donné. Ainsi, le sujet « Les activités industrielles sur la carte d'Oyonnax-Gorges de l'Ain, PNR du Haut-Jura » invitait la candidate à traiter des activités industrielles sur l'ensemble de la feuille et pas simplement autour de la « Plastic Vallée », alors que la notion de vallée était à comprendre aussi par analogie avec la « Silicon Valley ».
- la précision du vocabulaire géographique. Le jury attend une maîtrise des notions élémentaires telles que centre / périphérie, métropole / technopole / technopôle, périurbanisation, frontière, etc., concepts que les candidats doivent savoir non seulement définir brièvement mais aussi utiliser à bon escient.
- la capacité du candidat à réfléchir, à émettre des hypothèses et à construire un raisonnement au moment de la reprise. Ainsi, les candidats ne doivent pas être

surpris si le jury leur demande, par exemple, de proposer une rapide typologie. À cet égard, sur le sujet « Forêt et urbanisation sur la carte de Forêts de Montmorency de l'Isle-Adam et de Carnelle », la candidate a su faire preuve d'à-propos en commençant par proposer des critères en vue de dresser une typologie des espaces présentant différentes relations entre forêt et urbanisation.

À l'inverse, ont été pénalisés les exposés souffrant d'un manque ou d'une absence de définition des termes de sujet, ainsi que ceux présentant des erreurs factuelles et des jugements de valeur. Par exemple, sur le sujet « Les effets frontière sur la carte de Calais », le candidat a été sanctionné parce qu'il ne savait pas que le Royaume-Uni n'appartenait pas à l'espace Schengen, ce qui est crucial pour comprendre les impacts de la présence de la frontière sur cet espace. Pour éviter ce genre d'erreurs, mais également celles liées à une mauvaise ou un manque de définition du site et de la situation d'un espace, le jury ne peut que conseiller aux candidats de mieux utiliser l'atlas pendant leur préparation.

Comme chaque année, certaines notions telles que ségrégation, synapse ou bien encore patrimonialisation sont utilisées de manière abusive par les candidats. Pour le sujet « Vannes et son littoral sur la carte de Vannes-Golfe du Morbihan », il aurait ainsi été plus pertinent de présenter Vannes comme un port que comme une synapse.

Nous rappellerons ici trois points fondamentaux, qui doivent guider la préparation des candidats :

- premièrement, nous attendons que les candidats traitent le sujet proposé et sanctionnons fortement les exposés considérés comme hors sujet. Le libellé doit structurer la problématique. Nous invitons donc les candidats et leurs préparateurs à bien insister sur l'introduction : celle-ci doit livrer, comme à l'écrit, une analyse rigoureuse du sujet, ce qui implique notamment de définir clairement les termes du libellé, mais aussi de préciser l'espace concerné par celui-ci. Nous encourageons également les candidats à formuler explicitement leur problématique sous forme d'une phrase, claire, structurée, mobilisant les mots clés, qui leur servira de fil directeur pour l'exposé et montrera que le sujet est bien pris en compte. Nous rappelons également que la reprise *in extenso* du sujet, sous une forme plus ou moins interrogative, ou une suite de questions ne saurait constituer une problématique. De la même façon, une annonce claire du plan sera toujours valorisée.
- deuxièmement, l'exercice n'est pas une dissertation générale, tentant une rapide synthèse de la question proposée, vaguement appliquée à la carte. Il s'agit bien d'un commentaire de carte avec documents, le candidat *devant* partir de cet ensemble documentaire pour éclairer le sujet. Ceci implique à nouveau de bien insister sur la singularité de l'espace traité, tout en étant capable de l'inscrire dans un espace plus vaste. Le sujet « Cayenne : une périphérie nationale, un centre régional ? » invitait notamment à un aller-retour constant entre les différentes échelles, non pour sortir de la carte (et donc du sujet), mais bien pour montrer que le candidat est capable de mettre en évidence, à l'échelle locale, les conséquences de phénomènes se déployant à plusieurs échelles.

- troisièmement, nous soulignons le caractère essentiel de la reprise. C'est un temps fondamental de l'interrogation, qui influence considérablement la note finale. Le jury ne pose aucune question piège et la reprise n'a pas pour but de faire baisser la note du candidat. Elle vise au contraire à aider les candidats désarçonnés à se reprendre. La reprise permet aussi au jury de faire la part entre les erreurs liées au stress, l'aisance rhétorique de certains candidats et l'appropriation réelle des questionnements géographiques par ces derniers. Elle permet de préciser les termes utilisés, d'éclaircir certains points restés trop allusifs ou peu clairs, d'approfondir tel ou tel autre que le candidat n'a pas développé pendant son exposé. L'attitude du candidat pendant la reprise, comme d'ailleurs tout au long de l'interrogation, devrait donc être une attitude d'ouverture, constructive plus que défensive. Nous attendons en effet du candidat qu'il soit réactif, qu'il écoute les questions – même s'il doit demander au jury de les reformuler lorsqu'il ne les comprend pas – et qu'il cherche à y répondre de façon argumentée. Nous souhaitons des réponses précises, appuyées sur la carte. Lorsque le candidat ignore la réponse à une question, il est en droit de dire qu'il ne sait pas ou de demander au jury de préciser le sens d'un terme qu'il ne comprend pas. Nous attendons en revanche qu'il essaie de construire une hypothèse pertinente à partir de la carte, même si cette hypothèse est finalement erronée.

Le jury a parfaitement conscience de la difficulté de l'exercice et du temps limité de la préparation. Nous n'exigeons pas des candidats une connaissance érudite ni de la discipline ni du territoire français. Nous cherchons en revanche à évaluer les capacités de réflexion et d'argumentation des candidats. Nous encourageons donc les candidats à se préparer dans ce sens et à ne pas chercher à substituer la récitation et l'érudition au questionnement et au raisonnement géographiques. En outre, pour que les candidats puissent donner le meilleur d'eux-mêmes le jour de l'oral, nous nous saurions que leur conseiller d'arriver, autant que possible, reposés à l'épreuve.

Nous tenons pour conclure à féliciter l'ensemble des candidats de cette année, pour le travail accompli et le sérieux dont ils ont fait preuve. Nous encourageons bien évidemment les recalés de cette année à se représenter l'année prochaine. Nous saluons également le travail des préparateurs.

Sujets proposés

1. Les effets frontière sur la carte de Calais – Carte 1/25000^e (2103 ET), une carte, une photographie commentée.
2. Cayenne : une périphérie nationale, un centre régional ? – Carte au 1/25000^e (B 4713), une carte, une photographie.
3. L'arrière-pays sur la carte de Cannes-Grasse-Côte d'Azur – Carte 1/25000^e (3643 ET), une photographie, une carte.
4. Cognac et ses espaces ruraux – Carte 1/25000^e (1632 O), une photographie, un document statistique.

5. De la mine au tourisme sur la carte de Decazeville – Carte 1/25000^e (2338 O), deux photographies, un document statistique.
6. La périurbanisation sur la carte de Dijon – Carte 1/25000^e (3123 O), deux cartes, un document statistique.
7. Forêt et urbanisation sur la carte de Forêts de Montmorency de l'Isle-Adam et de Carnelle – Carte 1/25000^e (2313 OT), un texte, une photographie.
8. Le vignoble sur la carte de Nuits-St-Georges – Carte 1/25000^e (3023 OT), une carte, un document iconographique.
9. Les activités industrielles sur la carte d'Oyonnax-Gorges de l'Ain, PNR du Haut-Jura – Carte 1/25000^e (3328 OT), un texte, un document statistique.
10. Strasbourg et la frontière – Carte 1/25000^e (3816 OT), un document iconographique, une photographie.
11. Vannes et son littoral sur la carte de Vannes-Golfe du Morbihan – Carte 1/25000^e (0921 OT), un texte, une photographie.